

Question 15 :

Nous désirons par la présente, vous demander un délai de deux mois supplémentaires pour le dépôt des soumissions dans le cadre du programme d'achat d'électricité provenant de petites centrales hydroélectriques de 50 MW et moins (PAE 2009-01).

Réponse 15 :

Hydro-Québec Distribution accepte de prolonger la période de dépôt des soumissions jusqu'au 2 février 2010.

L'addenda no 1 sera publié à cet effet.